

INFOS RAPIDES

SEPTEMBRE 2026 N° 111

[Données des figures et données complémentaires à télécharger](#)

Pomme – n°02 / 04

La production nationale de pommes en 2026 impactée par les vagues de chaleur

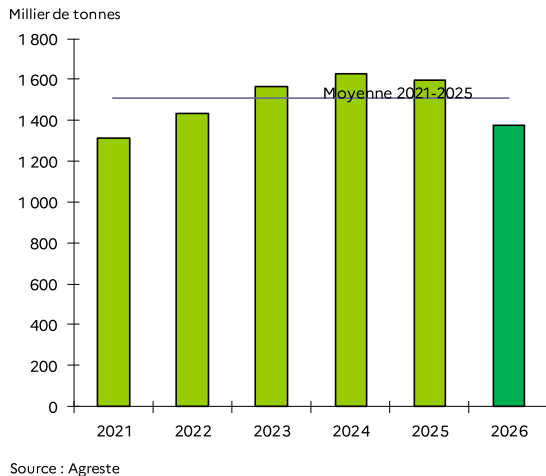
Au 1^{er} septembre, la production nationale de pommes de table en 2026 reculerait de 14 % sur un an, à 1,375 million de tonnes. Toutes les régions productrices enregistrent des baisses, imputables aux épisodes caniculaires répétés de l'été, à l'alternance après la bonne récolte de 2025 et à la réduction des surfaces cultivées. À l'échelle européenne, la tendance est similaire, avec une production en baisse de 16 % sur un an.

Une production 2026 attendue en nette baisse par rapport à celle de 2025, et à la moyenne quinquennale

Selon les prévisions arrêtées au 1^{er} septembre, la production française de pommes en 2026 s'élèverait à 1,375 millions de tonnes, inférieure de 14 % à celle de l'année dernière et de 9 % à la moyenne des productions des années 2021-2025. Les fortes chaleurs, en limitant le développement des fruits malgré l'irrigation de plus de 80 % des vergers, ont affecté les calibres des fruits et les rendements. À cela s'ajoutent une réduction des surfaces de 3 % sur un an et les effets défavorables de l'alternance après la récolte importante de 2025.

L'association mondiale des producteurs de pommes et poires (Wapa) anticipe une récolte globalement stable au niveau mondial mais contrastée selon les zones de production. Les Balkans, après le gel de 2025, devraient connaître un rebond, avec notamment une production doublée en Turquie. En revanche, l'Union européenne affiche un recul de 16 % sur un an et de 17 % par rapport à la moyenne quinquennale, en raison des gelées, d'une météo humide lors de la floraison et des phénomènes d'alternance. Les baisses les plus marquées concernent, outre la France, la Pologne (- 30 %), la Belgique (- 25 %), les Pays-Bas (- 18 %) et l'Allemagne (- 11 %).

Figure 1 : production nationale de pommes



La canicule accentue le recul de la production dans les régions, notamment dans l'Ouest

En Paca, malgré une charge initiale en fruits bien répartie sur les arbres, les canicules successives de l'été ont réduit les calibres et provoqué des brûlures. Avec des rendements en baisse de 4 % et des surfaces diminuées de 3 %, la production reculerait de 7 % sur un an.

En Occitanie, la production est attendue en nette baisse (- 14 %), avec les effets défavorables de la canicule sur les calibres des fruits, notamment en variété Gala, et surtout une alternance marquée après la récolte abondante de 2025. La réduction de 4 % sur un an des surfaces contribue également à ce recul. Enfin, au printemps, des chutes de fruits importantes avaient suivi une floraison déficiente.

Dans les Pays de la Loire, toutes les variétés subissent les conséquences des canicules estivales : chutes de fruits, calibres réduits, brûlures et défauts de coloration. Avec des surfaces totales en production en repli de 1 %, la récolte globale de pommes est attendue en forte baisse sur un an (- 22 %).

En Nouvelle Aquitaine, la récolte s'annonce bien inférieure à celle de 2025, avec des petits calibres en proportion élevée et des chutes de fruits imputables à la canicule, ainsi qu'à une alternance défavorable après la récolte 2025. Jusqu'à un tiers des fruits, marqués par des brûlures, pourraient être orientés vers l'industrie. La production est prévue en baisse de 13 % sur un an.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les canicules successives ont réduit le calibre des fruits et pesé sur les rendements, malgré l'irrigation, avec une baisse de la production estimée à 5 % sur un an. Elles ont également entraîné des défauts tels que brûlures et décoloration.

En Centre-Val de Loire, les fortes chaleurs ont causé des brûlures sur certaines variétés et une réduction générale du calibre, notamment pour la Gala. Certains fruits, trop petits, ne seront pas récoltés. Associées aux pertes liées au gel printanier et à l'alternance après 2025, ces conditions défavorables devraient entraîner une chute de 26 % de la production sur un an.

Figure 2 : surface et production de pommes de table en 2026

Estimations au 01-Sep-2026		Centre-Val de Loire	Pays de la Loire	Nouvelle- Aquitaine	Occitanie	Auvergne- Rhône- Alpes	Paca	France	
Surface en production	Total surfaces (millier d'hectares)	1,49	5,05	6,45	7,92	2,81	8,67	36,72	
	Evolution 1 an * %	-7	-1 %	-1 %	-4 %	1 %	-3 %	-3 %	
	Evolution 5 ans ** %	-14 %	-2 %	-5 %	-3 %	-6 %	-6 %	-5 %	
Production	Total production (millier de tonne)	52,6	199,0	217,9	369,4	79,4	329,1	1 374,7	Evolution 1 an %
	Golden	15,0	21,9	96,0	47,3	31,4	134,7	357,8	-9 %
	Granny Smith	3,1	12,0	6,7	54,7	3,2	29,7	110,1	-16 %
	Gala	12,0	32,4	25,8	74,8	11,0	54,3	221,8	-21 %
	Autres	22,5	132,7	89,4	192,5	33,8	110,4	685,0	-13 %
	Evolution 1 an *%	-26 %	-22 %	-13 %	-14 %	-5 %	-7 %	-14 %	
	Evolution 5 ans **%	-31 %	-21 %	-15 %	-3 %	-3 %	5 %	-9 %	

* année précédente (statistique agricole annuelle) ** évolution par rapport à la moyenne 2021à 2025 (stat agricole annuelle)
Source : Agreste

Laurent Bernadette, Maurine Lousteau
SSP - SDSAFA/BSVAE

Sources, définitions et méthodologie

On entend par production des vergers, la production récoltée, c'est-à-dire l'ensemble des fruits ramassés hors pertes au moment de la récolte, quelle que soit leur destination finale (marché du frais, transformation, pertes post récolte, invendus, retraits).

Les prévisions de production de pommes sont estimées à partir d'échantillons régionaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Elles sont publiées en se fondant sur l'hypothèse que le reste de la saison ne connaîtra pas d'événements particuliers susceptibles d'affecter la récolte finale. Les dernières prévisions ont été arrêtées au 1^{er} septembre, sur la base de données transmises fin août.

L'enquête de conjoncture « **pomme** » porte sur 6 régions, couvrant 90 % de la production nationale en 2025 :

- **OCCITANIE** : 25 % de la production nationale, localisée pour l'essentiel en **Languedoc** et en **Roussillon** ;
- **NOUVELLE AQUITAINE** : 18 % de la production nationale ;
- **PAYS DE LA LOIRE** : 15 % de la production nationale ;
- **CENTRE-VAL DE LOIRE** : 5 % de la production nationale ;
- **PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR** : 22 % de la production nationale ;
- **AUVERGNE-RHÔNE-ALPES** : 5 % de la production nationale, localisée essentiellement en **Vallée du Rhône**.

Tous les départements d'une région enquêtée ne sont pas forcément enquêtés. Les résultats des départements enquêtés sont alors extrapolés à partir des données de Statistique agricole annuelle (SAA) de l'année passée, pour représenter l'ensemble de la région. Pour les régions non enquêtées, des extrapolations sont également réalisées, afin d'estimer l'ensemble du territoire national.

L'alternance est la succession de récolte importante et réduite l'année suivante, ou inversement.

La nouaison est la formation initiale des fruits, après floraison.

La chute des fruits intervient après la nouaison. Elle peut être consécutive à une floraison défectueuse ou d'ordre physiologique, à la suite d'une réponse hormonale de l'arbre.

L'éclaircissage consiste à diminuer la charge des arbres par destruction de fruits afin notamment d'augmenter la qualité et le calibre des fruits à la récolte.

Calendrier de publication des infos rapides – Pomme :

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les séries de prix peuvent être consultées sur le site Internet du RNM (Réseau des Nouvelles des Marchés) :

<http://www.rnm.franceagrimer.fr>

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de
la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2026